



Difficulte avec traduction de l'acte de naissance a l'ambassade

Par **basiek**, le **16/06/2010** à **09:39**

Bonjour,

j'ai depose l'acte de naissance de ma fille pour traduction a l'ambassade de la pologne fin fevrier (cout 73 euros), la traduction devez etre prete en un mois, on est 5 mois apres est rien.

Entre temps j'ai ete le voir, il ont fait une nouvelle demande et il devez me envoyez exemplaire a la maison- ca fait un mois, par telephone c'est assez difficile de le joindre at j'ai mon bebe et pour se deplacer pas facile

Que puisse faire?

aider moi merci